

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COSI SCI » en abrégé « COSI »

Siège Abidjan, Cocody, Cocody Angré château, Lot
3348, Ilot 290

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/12/2023 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 13/12/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COSI SCI » en abrégé « COSI »

Objet : - Acquisition, Administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- Vente de tous immeubles et biens immobiliers;
-Divers .

Tous placements de capitaux , sous toutes formes , y compris la souscription et l'acquisition de toutes actions et obligations , parts sociales et en général, toutes opérations pouvant se rattacher, directement et indirectement , à l'objet social, en tous pays , pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société;

Et en généralement , toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières , se rapportant directement ou in directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Cocody Angré château, Lot
3348, Ilot 290

Dirigeant(s) M ADJEI FREBONNE (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00176 du 28/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°91511/GTCA/RC/2023 du 28/12/2023

